

- 2 -

habituellement dans le pays en cause.

Les visas, là où ils continueront à être exigés, seront émis sans frais et valables pour des voyages multiples pendant une période de douze mois à partir de la date d'émission. Les gouvernements concernés se sont toutefois conservés le droit de n'émettre que des visas limités à un seul voyage dans certains cas particuliers.

- 30 -